

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/04/2026 - 14935 - 2014 B 01411 - 800 517 567 - SOFINIM PARTICIPATIONS

14935

AAKA CONSEIL

SOFINIM PARTICIPATION

Exercice clos le 31/10/2024

COMPTES ANNUELS

Destinés au Greffe du Tribunal de Commerce

certifié conforme

le 10/03/2026.

XH

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2024 12		Exercice N-1 31/10/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 157 024		1 157 024	1 157 024	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 157 024		1 157 024	1 157 024	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	27 529		27 529	227 529	200 000 87.90
	Autres créances	4 408 067	222 020	4 186 047	4 808 652	622 605 12.95
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	162 841		162 841	317 298	154 457 48.68
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	4 598 438	222 020	4 376 418	5 353 479	977 062 18.25
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 755 462	222 020	5 533 442	6 510 503	977 062 15.01

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2024 12	Exercice N-1 31/10/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	512 133	153 244	665 377	434.19
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	189 768	665 377	475 609	71.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	811 901	622 133	189 768	30.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	100 000	100 000		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		18 500	18 500	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 624	78 624		
	Dettes fiscales et sociales	6 979	38 010	31 030	81.64
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	139 650	139 650		
	Autres dettes	4 396 287	5 513 587	1 117 300	20.26
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	4 721 541	5 888 371	1 166 830	19.82
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 533 442	6 510 503	977 062	15.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 621 541 5 788 371

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2024 12			Exercice N-1 31/10/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	27 007		27 007		27 007	
Chiffre d'affaires NET	27 007		27 007		27 007	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0	0	0	97.83
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			27 007	0	27 007	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			59 411	1 883	57 528	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			790		790	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			60 201	1 883	58 318	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			33 194	1 883	31 312	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2024 12	31/10/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	528 154	991 742	463 588	46.74
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	11 602	3 373	8 229	243.95
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	539 756	995 115	455 359	45.76
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	315 533	224 824	90 708	40.35
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	315 533	224 824	90 708	40.35
2. Résultat financier (V-VI)	224 223	770 291	546 068	70.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	191 029	768 408	577 379	75.14
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 261		1 261	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 261		1 261	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 261		1 261	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		103 031	103 031	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	566 763	995 116	428 353	43.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	376 995	329 739	47 257	14.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	189 768	665 377	475 609	71.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

AAKA CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 533 441.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 27 007.05 Euros et dégageant un bénéfice de 189 767.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 157 024		
TOTAL	1 157 024		
TOTAL GENERAL	1 157 024		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 157 024	1 157 024
TOTAL			1 157 024	1 157 024
TOTAL GENERAL			1 157 024	1 157 024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 529	27 529	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 104	13 104	
Débiteurs divers	4 394 963	4 394 963	
TOTAL	4 435 596	4 435 596	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	100 000		100 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	78 624	78 624		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 891	6 891		
Autres impôts taxes et assimilés	88	88		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	139 650	139 650		
Autres dettes	4 396 287	4 396 287		
TOTAL	4 721 541	4 621 541	100 000	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital	1.0000	100 000			100 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	88
Total	88

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	315 533	539 756
Dont entreprises liées	315 533	539 756

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagement de ne pas céder les 500 parts sociales de 1 € de la SCCV Liberté République sans l'accord de la SOCFIM.

Engagements reçus

Certifié
Soyez
Pe 20.03.2026
KJH

SARL SOFINIM PARTICIPATIONS

Siège social : 162 Avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly sur Seine
Immatriculée sous le numéro 800 517 567
RCS de Nanterre

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique du 30 avril 2025

L'associé unique de la SARL SOFINIM PARTICIPATIONS au capital de 100 000 €, divisé en 100 000 parts sociales de 1 € chacune, s'est réunie avec le gérant au siège social, le 30 avril 2025 à 15 heures, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation régulière qui lui a été faite.

Était présent :

La SARL Société Financière et Immobilière SOFINIM domiciliée 162 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine représentée par son gérant, monsieur Jean Pierre Strugo, titulaire de 100 000 parts.

Total des parts : 100 000 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Pierre Strugo, gérant.

Le Président constate que l'associé unique étant présent ou représenté l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2024 et quitus à la gérance pour sa mission,
- affectation du résultat dudit exercice,
- approbation des conventions éventuelles visées par l'article 223-19 du code de commerce,
- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

✓ ✓

Première résolution

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/10/2024 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 189 767.94 €.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne *quitus* entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

Deuxième résolution

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 189 767.94 € et le précédent report à nouveau s'élevant à 512 132.80 € soit un total de 701 900.74 € de la manière suivante :

- dividendes à l'associé unique 7 € par part sociale soit 700 000 €,
- report à nouveau 1 900.74 €.

L'associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

Troisième résolution

L'associé unique constate qu'aux termes du rapport du gérant, celui-ci n'a fait état d'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223.19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

Quatrième résolution

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et visé par l'associé unique.



SOFINIM



M. Jean Pierre Strugo